

Déficiences et Incapacités chez les 55 ans et plus en Picardie



Le constat 2002-2003 à travers l'enquête décennale santé

La régionalisation de la politique de santé engagée depuis plusieurs années et renforcée par la loi relative à la politique de santé publique d'août 2004 nécessite de disposer d'outils de connaissance de l'état de santé de la population.

C'est avec cette volonté d'une meilleure connaissance que l'État, le Conseil régional de Picardie et l'Assurance maladie ont voulu réaliser en Picardie une extension de l'enquête « décennale santé ».

Les informations fournies par ce recueil sont conséquentes et vont permettre de disposer en Picardie de nombreux indicateurs associés aux cent objectifs annexés à la loi de santé publique. En effet, l'enquête aborde dans sa partie générale, outre les aspects socio-démographiques, tout ce qui a trait aux conditions et aux habitudes de vie des familles enquêtées. Pour les caractéristiques sanitaires, elle s'intéresse plus particulièrement à la protection sociale, aux maladies et aux problèmes de santé, à la consommation de soins, aux médicaments et autres produits de santé consommés ainsi qu'aux déficiences et handicaps. Elle permet également pour les personnes en activité d'avoir des informations sur leur milieu professionnel et sur les impacts de celui-ci sur la santé physique et psychique.

Des extensions de cette enquête ayant été menées sur trois des quatre régions limitrophes de la Picardie, il va être possible de comparer les spécificités des Picards avec celles de la population nationale et des régions voisines.

Le choix de réaliser des documents thématiques et synthétiques, permettra d'assurer une large diffusion auprès des décideurs et organismes régionaux mais aussi de l'ensemble de la population. Ce document réalisé par l'observatoire régional de santé et la direction régionale des affaires sanitaires et sociales aborde les déficiences et les incapacités chez les personnes âgées de 55 ans et plus. Il complète aussi un premier travail paru en février 2005 dans le cadre de la publication *Relais* de l'Insee Picardie et qui portait sur les caractéristiques anthropométriques et la perception de l'état de santé de la population des 18 ans et plus. Il s'inscrit également dans une série de publications réalisée récemment en Picardie sur le handicap, les incapacités et les dépenses (cf. publication de la DRASS et de l'OSP).

Les indicateurs sanitaires picards placent souvent la région parmi les dernières de France. C'est pour trouver de nouvelles pistes d'action et pour modifier à terme ce classement que ce travail est mené. Puisse-t-il être utilisé par tous les réseaux d'information et de formation pour que tous les Picards se l'approprient.

Préfet de la région Picardie
Michel Sappin

Président du Conseil régional de Picardie
Claude Gewerc

Sommaire

Principes généraux et abords spécifiques de l'enquête	p. 2
Un Picard de 55 ans et plus sur quatre déclare des limitations sensorielles non compensées	p. 3
Des problèmes physiques non compensés sont déclarés par quatre Picards de 55 ans et plus sur dix	p. 4
S'ils ne sont pas compensés, les problèmes fonctionnels peuvent mener à une perte d'autonomie pour les activités de soins personnels	p. 5
Perception et reconnaissance du handicap ?	p. 7
Quelques éléments sur la méthodologie de l'enquête décennale santé	p. 8

Principes généraux et abords spécifiques de l'enquête

L'absence ou la présence de limitations fonctionnelles permet d'observer et de mesurer l'état fonctionnel d'un individu indépendamment de son environnement ou des aides techniques dont il dispose. Les limitations fonctionnelles relèvent de problèmes sensoriels, physiques ou cognitifs, c'est-à-dire concrètement de difficultés à voir, se déplacer, se pencher, se souvenir... ressenties par l'individu et induites par une déficience de l'organisme qui découle elle-même du vieillissement, de maladies, de malformations et d'accidents ou traumatismes invalidants.

Les restrictions d'activité représentent les difficultés de réalisation d'activités élémentaires (faire sa toilette, se lever...). Elles sont la conséquence d'une ou plusieurs limitations fonctionnelles pour la vie quotidienne.

→ Les restrictions des 5 activités élémentaires de la vie quotidienne

Les restrictions d'activité de soins personnels sont étudiées dans l'enquête décennale santé 2002-2003 à partir de cinq activités élémentaires de la vie quotidienne. Pour chaque activité, deux questions sont posées : la première permet de rendre compte du niveau de difficulté rencontré et la deuxième interroge la personne sur l'aide humaine utilisée pour faire face à ces difficultés.

Les modalités proposées permettent ainsi d'isoler 4 catégories exclusives de réponses : Ne rencontrer aucune difficulté ; avoir des difficultés mais réaliser seul(e) l'activité ; avoir des difficultés et utiliser l'aide de quelqu'un pour la réaliser ; ne pas pouvoir faire seul(e) (pour les deux dernières catégories, on parlera de dépendance).

Pour chacune des questions, les modalités de réponse sont précisées suivant le codage ((1) et (2)) référencé en bas de page :

- 1. Habituellement, vous nourrissez-vous seul sans difficulté⁽¹⁾ ?
Utilisez-vous l'aide de quelqu'un pour vous nourrir⁽²⁾ ?
- 2. Habituellement, vous couchez-vous et vous levez-vous de votre lit seul sans difficulté⁽¹⁾ ?
Utilisez-vous l'aide de quelqu'un pour vous coucher ou vous lever⁽²⁾ ?
- 3. Habituellement, vous habillez-vous et vous déshabillez-vous seul sans difficulté⁽¹⁾ ?
Utilisez-vous l'aide de quelqu'un pour vous habiller et vous déshabiller⁽²⁾ ?
- 4. Habituellement, utilisez-vous les toilettes seul sans difficulté⁽¹⁾ ?
Utilisez-vous l'aide de quelqu'un pour utiliser les toilettes⁽²⁾ ?
- 5. Habituellement, faites-vous votre toilette seul sans difficulté⁽¹⁾ ?
Utilisez-vous l'aide de quelqu'un pour faire votre toilette⁽²⁾ ?

D'autres restrictions portant sur des activités dites « instrumentales » non nécessairement quotidiennes mais que la personne peut être amenée à effectuer un jour ou l'autre comme se servir du téléphone, prendre ses médicaments, faire ses courses, préparer son repas, réaliser des tâches ménagères courantes (ménage, lessive...), s'occuper d'affaires courantes (faire les comptes, prendre des rendez-vous...) seront succinctement abordées en fin de document.

→ Les limitations fonctionnelles sensorielles et physiques

Les limitations fonctionnelles retenues sont d'ordres sensoriel et physique. Les problèmes cognitifs n'ont pas été abordés dans cette enquête, leur mesure est difficilement appréciable dans les enquêtes par interview et nécessite plutôt l'application de tests cognitifs.

Les limitations fonctionnelles, toutes dimensions confondues, correspondent à avoir répondu « Non, j'ai des difficultés » ou « Je ne peux pas du tout » à l'une des neuf questions (pour la dernière modalité, la limitation sera qualifiée de sévère). Par regroupement d'items, on obtient la prévalence des limitations fonctionnelles sensorielles et physiques.

Pour chacune des questions, les modalités de réponses sont précisées suivant le codage ((1) et (2)) référencé en bas de page : Limitations sensorielles portant sur la vue de près, la vue de loin et l'ouïe.

- 1. Voyez-vous bien de près sans lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage spécifique⁽¹⁾ (pour lire un journal, un livre, dessiner, faire de mots croisés...)?
- 2. Reconnaissez-vous le visage de quelqu'un à 4 mètres, sans lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage spécifique⁽¹⁾ ?
- 3. Entendez-vous ce qui se dit dans une conversation, sans l'aide d'un appareillage spécifique⁽¹⁾ ?

Limitations fonctionnelles physiques concernant des problèmes de mobilité, de souplesse, de manipulations et port de charge.

- 4. Pouvez-vous marcher 500 mètres sans difficulté, sans l'aide de quelqu'un ou d'un appareillage spécifique⁽¹⁾ (canne...)?
- 5. Pouvez-vous monter et descendre un étage d'escalier sans difficulté, sans l'aide de quelqu'un ou d'un appareillage spécifique⁽¹⁾ ?
- 6. Pouvez-vous vous baisser ou vous agenouiller, sans difficulté, sans appui et sans l'aide d'un appareillage spécifique⁽¹⁾ ?
- 7. Pouvez-vous utiliser vos doigts pour attraper ou tenir un petit objet, comme un crayon, sans difficulté⁽¹⁾ ?
- 8. Pouvez-vous ouvrir un robinet sans difficulté, sans l'aide d'un appareil spécifique⁽¹⁾ ?
- 9. Pouvez-vous soulever et porter un objet de 5 kilos sur 10 mètres sans difficulté, sans l'aide de quelqu'un ou d'un appareillage spécifique⁽¹⁾ ?

Pour chaque limitation fonctionnelle présentée, il est demandé à la personne si elle parvient à la compenser en utilisant un appareillage spécifique ; pour certaines limitations (marcher sur 500 mètres ; monter et descendre un escalier ; porter une charge), l'aide inclut l'assistance d'une tierce personne. Parmi les personnes limitées, on distingue les personnes qui ne ressentent plus aucune difficulté lorsqu'elles utilisent une aide technique ou humaine ; les personnes qui ressentent encore des difficultés lorsqu'elles utilisent une aide ; et celles qui ne bénéficient pas d'une aide. Pour ces deux dernières catégories, on dira que les limitations ne sont pas compensées.

(1) Oui, sans difficulté - Non, j'ai des difficultés - Je ne peux pas du tout

(2) Oui - Non

Un Picard de 55 ans et plus sur quatre déclare des limitations sensorielles non compensées

→ Des problèmes de vue très majoritairement compensés

Selon l'enquête décennale santé, plus de 80 % des Picards de 55 ans et plus déclarent rencontrer des difficultés à voir de près sans lunettes, lentilles ou autre appareillage spécifique (pour lire un journal, dessiner, faire des mots croisés...). Parmi ces personnes, une sur quatre ne peut pas du tout voir de près (soit 20 % de la population des 55 ans et plus). Les hommes et les femmes déclarent ce type de difficultés visuelles dans les mêmes proportions.

Pour la grande majorité des personnes gênées (neuf sur dix), l'utilisation d'un appareillage spécifique tel des lunettes, des lentilles, une loupe (...) compense les gênes rencontrées et permet de voir de près sans difficulté. Les autres personnes déclarant une persistance du problème avec l'utilisation d'un appareillage spécifique, représentent 10,1% des personnes rencontrant des difficultés (soit 8,5 % de la population totale), mais il faut aussi ajouter les personnes qui n'ont pas recours à ce type d'appareillage. Ces dernières représentent 1,4 % des personnes gênées (soit à peine plus d'une personne de 55 ans et plus sur cent).

La vision de loin est estimée en interrogeant l'individu sur sa faculté à reconnaître le visage d'une personne à 4 mètres. La prévalence des difficultés est plus faible pour la vision de loin que pour la vision de près. Près de huit personnes sur dix déclarent n'avoir aucune difficulté. Les femmes déclarent ce type de limitation plus souvent que les hommes, mais la différence n'est pas significative. Comme pour la vue de près, une large majorité des difficultés peut être compensée par un appareillage spécifique : les personnes déclarant une persistance des problèmes ne représentent que 13 % des personnes ressentant une gêne (soit 3 % de la population totale), tandis que les personnes sans recours à une aide matérielle représentent 3 % des personnes gênées, soit moins de 1 % de la population totale.

→ Des problèmes auditifs peu compensés

Près d'un Picard sur quatre (22 %) présente une déficience auditive. Les hommes le déclarent plus fréquemment que les femmes. Contrairement aux déficiences visuelles, les déficiences auditives ne sont en général pas compensées, ceci s'expliquant essentiellement par une faible part de personnes ayant recours à un appareillage spécifique. Sur dix hommes ayant déclaré ce type de difficulté, huit ne possèdent pas d'appareillage ; c'est le cas pour sept femmes sur dix.

→ Les hommes plus fréquemment concernés par les problèmes sensoriels

Au total, ce sont près de neuf Picards de 55 ans et plus sur dix qui sont affectés par des déficiences sensorielles lorsqu'ils n'utilisent pas d'appareillage spécifique, c'est-à-dire qui ont répondu « j'ai des difficultés » ou « je ne peux pas du tout » à l'une des trois activités présentées dans le tableau 1. Les déficiences visuelles sont très souvent compensées : 93 % des personnes interrogées ont déclaré porter des lunettes ou des lentilles. Ce n'est pas le cas pour les déficiences auditives. Ainsi, la part des personnes présentant des limitations sensorielles non compensées est estimée à 25 %. De fortes disparités entre hommes et femmes apparaissent lorsqu'on s'intéresse aux individus qui ne parviennent pas à compenser ces difficultés. Cet écart est entièrement dû aux limitations auditives : elles touchent plus fréquemment les hommes et ne sont que très rarement compensées du fait de l'absence de matériel adapté. La prévalence des difficultés sensorielles est plus faible pour les Picardes que pour les Françaises, mais ce résultat n'est pas significatif.

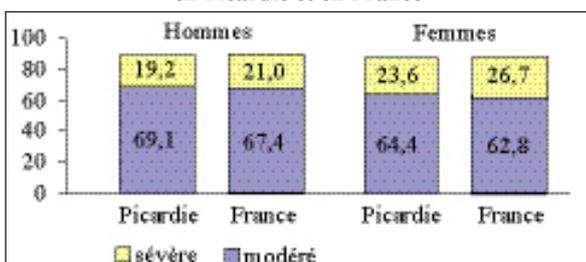
Tableau 1

Difficultés rencontrées à... par les Picards de 55 ans et plus		
	Hommes	Femmes
... voir de près sans lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage spécifique		
Aucune difficulté	16,8%	14,7%
A des difficultés	65,2%	63,5%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	57,6%	56,5%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	6,5%	6,3%
<i>ne possède pas d'appareillage spécifique</i>	1,1%	0,7%
Ne peut pas du tout	17,9%	21,9%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	16,4%	18,7%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	1,2%	2,9%
<i>ne possède pas d'appareillage spécifique</i>	0,3%	0,3%
... reconnaître le visage de quelqu'un à 4 mètres, sans lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage spécifique		
Aucune difficulté	80,6%	74,0%
A des difficultés	17,7%	21,9%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	14,6%	19,1%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	3,1%	2,1%
<i>ne bénéficie pas d'aide technique ou humaine</i>	0,0%	0,7%
Ne peut pas du tout	1,7%	4,1%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	1,0%	3,1%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	0,4%	0,7%
<i>ne possède pas d'appareillage spécifique</i>	0,3%	0,3%
... entendre ce qui se dit dans une conversation, sans l'aide d'un appareillage spécifique		
Aucune difficulté	69,8%	86,0%
A des difficultés	29,0%	12,9%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	3,2%	3,7%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	1,4%	1,1%
<i>ne bénéficie pas d'aide technique ou humaine</i>	24,4%	8,1%
Ne peut pas du tout	1,2%	1,1%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	0,4%	0,5%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	0,5%	0,3%
<i>ne possède pas d'appareillage spécifique</i>	0,3%	0,3%

Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

Exploitation ORS Picardie

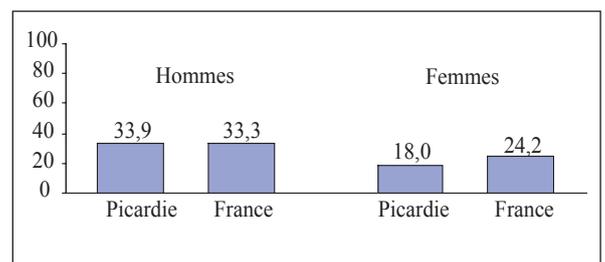
Proportion standardisée* de personnes présentant des limitations fonctionnelles sensorielles lorsqu'elles n'utilisent pas d'appareillage spécifique, selon le sexe, en Picardie et en France



Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

*standardisée sur l'âge (population de référence : France métropolitaine, deux sexes, Insee RP 99) Exploitation ORS Picardie

Proportion standardisée* de personnes présentant des limitations fonctionnelles sensorielles non compensées, selon le sexe, en Picardie et en France



Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

*standardisée sur l'âge (population de référence : France métropolitaine, deux sexes, Insee RP 99) Exploitation ORS Picardie

Des problèmes physiques non compensés sont déclarés par quatre Picards de 55 ans et plus sur dix

→ Des limitations physiques peu compensées

Un Picard sur cinq déclare rencontrer des difficultés à marcher sur une distance de 500 mètres sans l'aide de quelqu'un ou d'un appareillage spécifique. La même prévalence des difficultés est retrouvée pour la capacité à monter ou descendre un escalier. Au total, un quart des Picards est gêné pour l'un ou l'autre de ces déplacements. Pour 6 % des personnes interrogées, ces gênes entraînent une impossibilité totale.

Les femmes souffrent davantage de déficiences de mobilité. Elles le déclarent plus souvent que les hommes, quel que soit l'âge.

La compensation totale de telles difficultés par une assistance matérielle ou humaine ne concerne qu'une minorité des personnes gênées. De surcroît, la moitié des personnes en difficulté ne bénéficie pas d'un appareillage spécifique.

La souplesse de l'individu est estimée en lui demandant s'il parvient à se baisser ou à s'agenouiller sans difficulté, sans appui et sans l'aide d'un appareillage spécifique. En réponse à cette question, près de 35 % des Picards évoquent des difficultés. Pour 8 %, cette tâche est impossible à effectuer. À tout âge, les femmes déclarent beaucoup plus fréquemment que les hommes des problèmes de souplesse : ils touchent quatre femmes sur dix contre trois hommes sur dix.

Les personnes défaillantes sont, une nouvelle fois, relativement peu nombreuses à déclarer une compensation complète de leurs difficultés par une assistance humaine ou matérielle : la plupart d'entre elles n'ont recours à aucune aide. Ainsi, sur dix personnes présentant des problèmes de souplesse, deux déclarent une compensation totale, deux présentent toujours des difficultés malgré l'utilisation d'une aide, les six dernières n'ont recours à aucune aide.

Tableau 2 suite

Difficultés rencontrées à... sans l'aide de quelqu'un ou d'un appareillage spécifique par les Picards de 55 ans et plus		
	Hommes	Femmes
... ouvrir un robinet		
Aucune difficulté	98,3%	97,0%
A des difficultés	1,7%	3,0%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	0,0%	0,0%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	0,0%	0,0%
<i>n'a pas recours à une aide</i>	1,7%	3,0%
Ne peut pas du tout	0,0%	0,0%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	0,0%	0,0%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	0,0%	0,0%
<i>n'a pas recours à une aide</i>	0,0%	0,0%
... utiliser ses doigts pour attraper ou tenir un petit objet		
Aucune difficulté	94,0%	94,4%
A des difficultés	5,5%	5,6%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	0,0%	0,0%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	1,0%	0,0%
<i>n'a pas recours à une aide</i>	4,5%	5,6%
Ne peut pas du tout	0,5%	0,0%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	0,0%	0,0%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	0,0%	0,0%
<i>n'a pas recours à une aide</i>	0,5%	0,0%
... soulever et porter 5 kg sur 10 mètres		
Aucune difficulté	88,9%	71,7%
A des difficultés	8,3%	15,9%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	1,0%	5,2%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	3,4%	2,9%
<i>n'a pas recours à une aide</i>	3,9%	7,8%
Ne peut pas du tout	2,8%	12,4%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	0,3%	0,0%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	0,0%	4,7%
<i>n'a pas recours à une aide</i>	2,5%	7,7%

Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

Exploitation ORS Picardie

Tableau 2

Difficultés rencontrées à... sans l'aide de quelqu'un ou d'un appareillage spécifique par les Picards de 55 ans et plus		
	Hommes	Femmes
... marcher 500 mètres		
Aucune difficulté	84,9%	78,0%
A des difficultés	12,9%	16,1%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	2,0%	4,2%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	3,8%	4,2%
<i>n'a pas recours à une aide</i>	7,1%	7,7%
Ne peut pas du tout	2,2%	5,9%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	0,0%	0,4%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	0,8%	3,7%
<i>n'a pas recours à une aide</i>	1,4%	1,8%
... monter et descendre un étage d'escalier		
Aucune difficulté	82,1%	73,4%
A des difficultés	15,5%	19,8%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	3,5%	3,9%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	2,5%	4,8%
<i>n'a pas recours à une aide</i>	9,5%	11,1%
Ne peut pas du tout	2,4%	6,8%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	0,0%	0,3%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	0,0%	3,7%
<i>n'a pas recours à une aide</i>	2,4%	2,8%
... se baisser ou s'agenouiller		
Aucune difficulté	71,6%	60,0%
A des difficultés	24,7%	30,1%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	6,7%	7,1%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	3,0%	5,9%
<i>n'a pas recours à une aide</i>	15,0%	17,1%
Ne peut pas du tout	3,7%	9,9%
<i>l'aide permet une compensation totale</i>	0,7%	0,7%
<i>l'aide ne compense pas ou ne compense qu'en partie</i>	0,3%	3,6%
<i>n'a pas recours à une aide</i>	2,7%	5,6%

Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

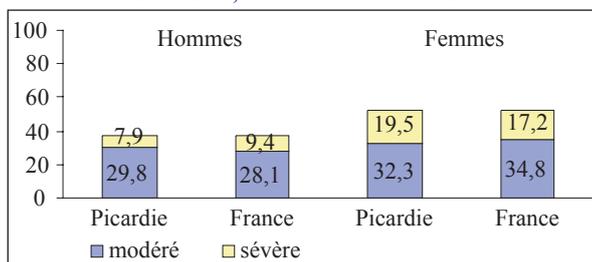
Exploitation ORS Picardie

L'agilité des doigts est étudiée à partir de deux activités « manipuler un petit objet, comme un crayon » et « ouvrir un robinet ». 6 % des personnes interrogées ont répondu rencontrer des difficultés pour la première activité et moins de 3 % pour la seconde. Les déclarations des femmes sont quantitativement proches de celles des hommes. Si très peu de personnes se trouvent dans une incapacité totale, la quasi-totalité des personnes ressentant des gênes ne dispose pas d'un appareillage spécifique qui pourrait lui venir en aide.

Manipuler un objet de 5 kg sur une distance de 10 mètres fait appel à un effort musculaire plus intense. Il est, par conséquent, fort logique de trouver à âge égal une prévalence des limitations plus élevée chez les femmes que chez les hommes : 28 % des Picardes ont déclaré des difficultés contre 11 % de leurs homologues masculins. Pour 12 % des femmes, cet effort n'est pas du tout réalisable. C'est le cas pour moins de 3 % des hommes. Une fois encore, la majorité des Picards en difficulté souligne le manque d'aide, ceci est particulièrement vrai chez les personnes les plus sévèrement limitées.

S'ils ne sont pas compensés, les problèmes fonctionnels peuvent mener à une perte d'autonomie pour les activités de soins personnels

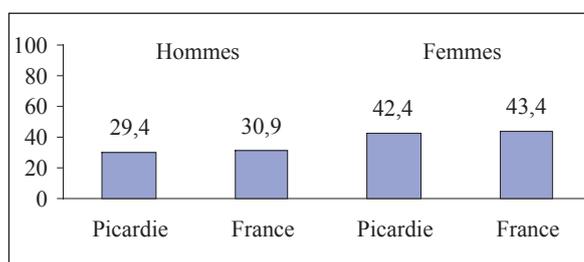
Proportion standardisée* de personnes présentant des limitations fonctionnelles physiques lorsqu'elles n'utilisent pas d'appareillage spécifique, selon le sexe, en Picardie et en France



Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

*standardisée sur l'âge (population de référence : France métropolitaine, deux sexes, Insee RP 99) Exploitation ORS Picardie

Proportion standardisée* de personnes présentant des limitations fonctionnelles physiques non compensées, selon le sexe, en Picardie et en France



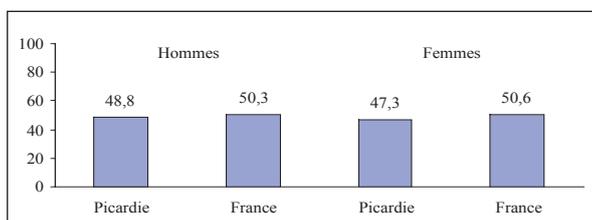
Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

*standardisée sur l'âge (population de référence : France métropolitaine, deux sexes, Insee RP 99) Exploitation ORS Picardie

→ Les femmes plus fréquemment concernées par les problèmes physiques

Au total, près d'un Picard de 55 ans sur deux est affecté par des déficiences physiques (c'est-à-dire qu'un Picard sur deux a répondu « j'ai des difficultés » ou « je ne peux pas du tout » à l'une au moins des six activités présentées dans le tableau 2). Qu'elles aient trait à des activités de mobilité, de souplesse ou de manipulation d'objet, les limitations physiques rencontrées ne sont que faiblement compensées, la majorité des personnes en difficulté déclarant n'avoir aucun appareil spécifique à leur disposition. Ainsi, ce sont près de quatre Picards sur dix qui présentent des limitations physiques non compensées. À âge égal, les femmes déclarent beaucoup plus fréquemment que les hommes des déficiences physiques. Cette disparité, en défaveur des femmes, s'explique par les difficultés qu'elles rencontrent plus souvent que les hommes dans leur déplacement ou dans les activités nécessitant souplesse et effort musculaire. La comparaison avec le niveau de référence national montre que Picards et Français déclarent ce type de déficiences dans les mêmes proportions.

Proportion standardisée* de personnes présentant des limitations fonctionnelles sensorielles et/ou physiques non compensées, selon le sexe, en Picardie et en France



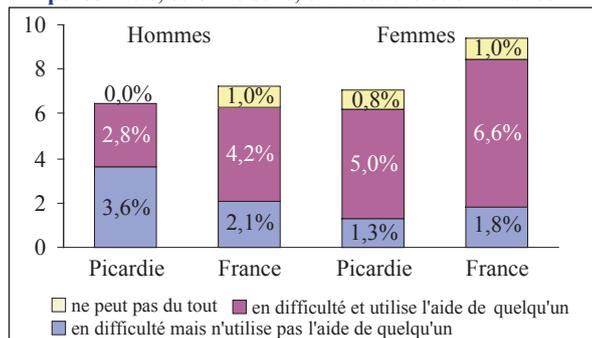
Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

Exploitation ORS Picardie

Finalement, près de la moitié des Picards de 55 ans et plus présente des limitations fonctionnelles non compensées, dimensions sensorielle et physique confondues. Les femmes le déclarent aussi fréquemment que les hommes mais, derrière ces valeurs, se cache une importante disparité hommes/femmes : les femmes déclarent plus fréquemment que les hommes des limitations physiques. L'écart est inverse pour les limitations sensorielles. Les valeurs picardes sont inférieures aux valeurs nationales mais les différences observées ne sont pas significatives.

Plus de 6 % des Picards de 55 ans et plus ont déclaré rencontrer des difficultés pour réaliser des activités élémentaires de la vie quotidienne comme se nourrir, se laver, s'habiller, aller aux toilettes, se lever du lit et se coucher (tableau 3). Sur dix personnes gênées, six utilisent l'aide de quelqu'un (ces personnes sont dites dépendantes), les quatre autres effectuent seules ses activités, sans savoir s'il s'agit d'un choix délibéré ou d'une contrainte induite par un manque de ressources.

Proportion standardisée* de personnes présentant des restrictions à l'une au moins des 5 activités de soins personnels, selon le sexe, en Picardie et en France



Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

*standardisée sur l'âge (population de référence : France métropolitaine, deux sexes, Insee RP 99) Exploitation ORS Picardie

Tableau 3

Difficultés rencontrées à... par les Picards de 55 ans et plus	Hommes Femmes	
	... se nourrir seul	
Aucune difficulté	99,2%	99,6%
A des difficultés	0,8%	0,4%
<i>utilise l'aide de quelqu'un</i>	0,3%	0,4%
<i>n'utilise pas l'aide de quelqu'un</i>	0,5%	0,0%
Ne peut pas du tout	0,0%	0,0%
... se coucher et se lever de son lit		
Aucune difficulté	97,7%	95,5%
A des difficultés	2,3%	4,1%
<i>utilise l'aide de quelqu'un</i>	0,9%	1,4%
<i>n'utilise pas l'aide de quelqu'un</i>	1,4%	2,7%
Ne peut pas du tout	0,0%	0,4%
... s'habiller et se déshabiller		
Aucune difficulté	97,2%	95,1%
A des difficultés	2,8%	4,5%
<i>utilise l'aide de quelqu'un</i>	1,6%	2,5%
<i>n'utilise pas l'aide de quelqu'un</i>	1,2%	2,0%
Ne peut pas du tout	0,0%	0,4%
... utiliser les toilettes		
Aucune difficulté	98,8%	97,9%
A des difficultés	1,2%	2,1%
<i>utilise l'aide de quelqu'un</i>	0,5%	0,7%
<i>n'utilise pas l'aide de quelqu'un</i>	0,7%	1,4%
Ne peut pas du tout	0,0%	0,0%
... faire sa toilette		
Aucune difficulté	97,3%	95,2%
A des difficultés	2,7%	4,0%
<i>utilise l'aide de quelqu'un</i>	2,4%	1,5%
<i>n'utilise pas l'aide de quelqu'un</i>	0,3%	2,5%
Ne peut pas du tout	0,0%	0,8%

Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

Exploitation ORS Picardie

La population peut être classée en fonction du degré de difficulté rencontrée et du niveau de dépendance pour la réalisation des cinq activités (tableaux 5 et 6). Les items retenus, de gravité croissante, sont ceux de l'indicateur de Katz, référence dans la mesure de l'incapacité et du niveau de dépendance des personnes pour la réalisation de six activités élémentaires de la vie quotidienne (dans la construction de l'indicateur de Katz, le contrôle des selles et urines est également considéré. Cet item n'est pas retenu ici, relevant plutôt des déficiences). La classification selon le degré de dépendance donne des résultats comparables pour les Picards et pour l'ensemble des Français.

Classification des personnes selon le degré de difficulté pour les cinq activités de soins personnels

Tableau 5

		Picardie (%)	France (%)
A1	Aucune difficulté pour les 5 activités	93,7	91,8
B1	Difficultés pour une seule des 5 activités	2,9	3,4
C1	Difficultés pour 2 activités, dont « faire sa toilette »	0,6	0,6
D1	Difficultés pour 3 activités, dont « faire sa toilette » et « s'habiller/ se déshabiller »	1,1	0,2
E1	Difficultés pour 4 activités, dont « faire sa toilette », « s'habiller/ se déshabiller » et « utiliser les toilettes »	0,6	1,1
F1	Difficultés pour les 5 activités	0,4	0,6
G1	Difficultés pour au moins deux activités, sans être classable en C1, D1 ou E1	0,7	2,3
	Ensemble	100	100

Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

Exploitation ORS Picardie

Classification des personnes selon le degré de dépendance pour les cinq activités de soins personnels

Tableau 6

		Picardie (%)	France (%)
A2	Indépendant pour les 5 activités	96,5	96,2
B2	Dépendant pour une seule des 5 activités	1,8	1,9
C2	Dépendant pour 2 activités, dont « faire sa toilette »	0,5	0,7
D2	Dépendant pour 3 activités, dont « faire sa toilette » et « s'habiller/ se déshabiller »	0,1	0,3
E2	Dépendant pour 4 activités, dont « faire sa toilette », « s'habiller/ se déshabiller » et « utiliser les toilettes »	0,6	0,4
F2	Dépendant pour les 5 activités	0	0,3
G2	Dépendant pour au moins deux activités, sans être classable en C2, D2 ou E2	0,5	0,2
	Ensemble	100	100

Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

Exploitation ORS Picardie

→ La probabilité de présenter une restriction d'activité varie selon la nature des problèmes fonctionnels

Répartition des personnes de 55 ans et plus selon qu'elles déclarent ou non des limitations fonctionnelles sensorielles ou physiques et des restrictions d'activité de soins personnels

	Pas de restriction	Difficultés et n'utilise pas l'aide de quelqu'un	Difficultés et utilise l'aide de quelqu'un	Ne peut pas du tout	Total restriction
Pas de limitation sensorielle ou physique	97,8%	0,0%	2,2%	0,0%	2,2%
Sensorielle ou physique compensée	99,5%	0,0%	0,5%	0,0%	0,5%
Sensorielle non compensée uniquement	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Physique non compensée uniquement	85,8%	10,3%	2,9%	1,0%	14,2%
Sensorielle et physique non compensées	79,2%	11,4%	7,9%	1,4%	20,8%

Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

Exploitation ORS Picardie

Parmi les personnes qui présentent des gênes non compensées, celles qui ne présentent que des problèmes sensoriels n'ont pas déclaré de restriction d'activité. Les problèmes de vue et d'audition ne semblent pas avoir d'impact sur les activités élémentaires de la vie quotidienne. La présence de problèmes physiques accroît au contraire le risque de restriction. Risque d'autant plus fort que ces problèmes sont accompagnés de limitations sensorielles.

Les restrictions d'activités instrumentales en bref

L'utilisation du téléphone

98 % des Picards de 55 ans et plus déclarent se servir du téléphone seul et sans difficulté.

La prise de médicaments

91 % des Picards et 95 % des Picardes déclarent n'avoir aucune difficulté à prendre des médicaments seuls. 2 % des Picards et 1 % des Picardes éprouvent des difficultés et ne le font pas seuls. 1 % des hommes déclare ne pas pouvoir du tout. 6 % des hommes et 4 % des femmes ne sont pas concernés par la prise de médicaments.

Les courses

Faire ses courses est une activité réalisée par d'avantage de femmes que d'hommes. Les hommes sont deux fois plus nombreux à dire ne pas être concernés par cette activité (11 % contre 5 %). Parmi les personnes concernées, les femmes déclarent rencontrer des difficultés plus souvent que les hommes. En effet, 14 % des femmes devant réaliser cette activité ont déclaré rencontrer des difficultés contre 6 % des hommes concernés (1 % des femmes a des difficultés et le fait seule contre 1 % des hommes, 7 % des femmes ont des difficultés et ne le font pas seule contre 2 % des hommes, 6 % des femmes ne peuvent pas du tout le faire contre 3 % des hommes).

La préparation des repas

Cette activité concerne la quasi-totalité des femmes tandis que près d'un tiers des hommes interrogés ne se sent pas concerné par cette tâche (31 %). Si l'on ne s'intéresse qu'aux personnes devant réaliser cette tâche, les femmes et les hommes déclarent des difficultés dans les mêmes proportions (5 %).

Les tâches ménagères courantes

Plus d'un tiers des hommes ne participent pas aux tâches ménagères contre moins de 2 % des femmes.

Parmi les personnes concernées par les tâches ménagères courantes, les femmes déclarent plus de difficultés que les hommes : elles sont 18 % à en déclarer contre 8 % des hommes (5 % des femmes rencontrent des difficultés mais font l'activité seule contre 1 % des hommes, 9 % des femmes ont des difficultés et ne le font pas seule contre 6 % des hommes, 4 % des femmes ne peuvent pas du tout le faire contre 1 % des hommes).

Les affaires courantes (faire les comptes, prendre des rendez-vous...)

Les hommes se déclarent moins concernés par ce type de tâche (12 % contre 2 % des femmes). Parmi les femmes concernées, 7 % déclarent des difficultés et 6 % utilisent une aide. Parmi les hommes devant réaliser cette activité, 2 % déclarent rencontrer des difficultés et utilisent l'aide de quelqu'un.

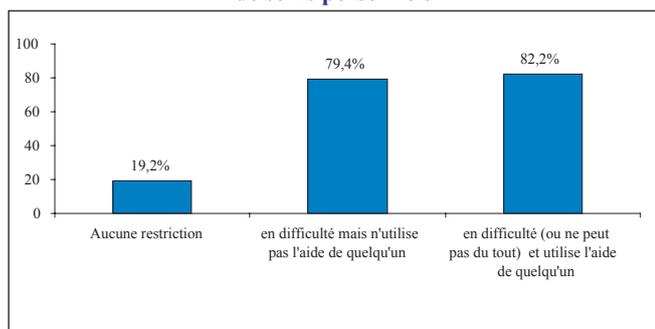
Perception et reconnaissance du handicap

→ Un Picard de 55 ans et plus sur quatre considère avoir un handicap

La majorité des personnes en restriction d'activité de soins personnels ressent les difficultés rencontrées comme un handicap. La part de personnes considérant avoir un handicap est logiquement plus faible parmi les individus qui ne présentent pas de restriction mais s'élève tout de même à près de 20 %. Au total, près d'un Picard de 55 ans et plus sur quatre considère avoir un handicap (23,1%). Les Français l'ont déclaré un peu plus souvent que les Picards (27,3 %). Les hommes et les femmes l'ont déclaré dans les mêmes proportions.

La part de personnes ayant une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une invalidité est de 8,3 % dans l'ensemble de la population interrogée (8,7 % pour la population française). Elle est naturellement plus élevée pour les populations qui éprouvent des difficultés dans la réalisation d'activité de soins personnels et de surcroît pour les populations déclarant une perte d'autonomie. Cependant, on peut s'interroger sur l'écart important observé entre la part de handicap ressenti et la part de reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une invalidité, et en particulier chez les personnes en restriction d'activité. Par exemple, parmi les personnes gênées qui utilisent l'aide de quelqu'un, plus de 80 % estiment avoir un handicap mais seul, 50 % ont une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une invalidité, les autres n'ont pas fait de demande.

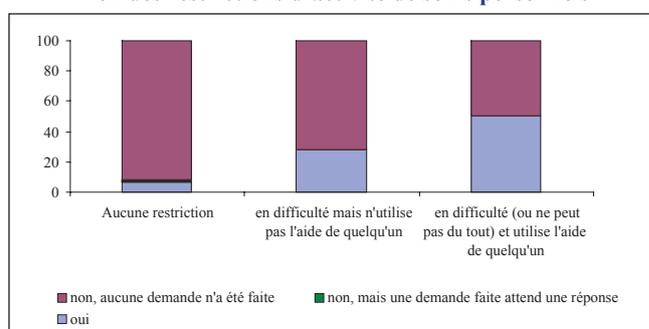
Proportion de personnes considérant avoir un handicap selon qu'elles présentent ou non des restrictions d'activité de soins personnels



Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

Exploitation ORS Picardie

Proportion de personnes ayant une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une invalidité selon qu'elles présentent ou non des restrictions d'activité de soins personnels



Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

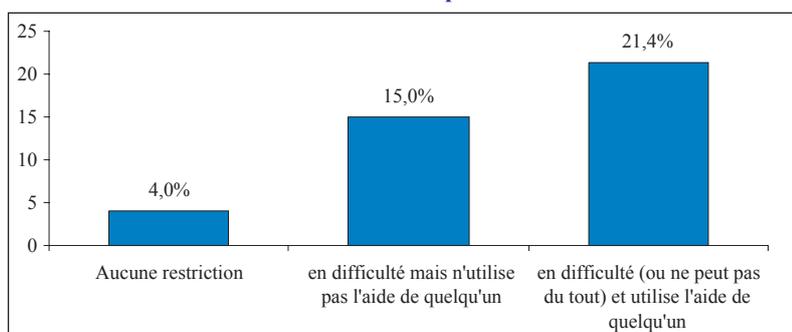
Exploitation ORS Picardie

→ Une personne de 55 ans et plus sur vingt a fait ou souhaite faire des aménagements de son logement en raison de son état de santé

6 % des Picardes et 4 % des Picards interrogés l'ont déclaré (contre 9 % des Françaises et 7 % des Français). Ces proportions varient fort logiquement selon que les personnes présentent ou non des restrictions d'activité de soins personnels et, pour les premières, selon qu'elles utilisent ou non l'aide d'une tierce personne.

Ainsi, parmi les personnes en difficulté qui utilisent l'aide de quelqu'un, plus d'une sur cinq a aménagé ou souhaite aménager son logement.

Proportion de personnes ayant fait ou souhaitant faire des aménagements de leur logement selon qu'elles présentent ou non des restrictions d'activité de soins personnels



Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

Exploitation ORS Picardie

Quelques éléments sur la méthodologie de l'enquête décennale santé

Les enquêtes Santé de l'Insee sont réalisées à un rythme décennal depuis 1960. Elles ont pour objectif principal, à partir d'un échantillon représentatif de « ménages ordinaires »¹, d'estimer la consommation médicale annuelle de la population résidant sur le territoire métropolitain, et d'y associer la morbidité déclarée, incidente² et prévalente³. L'édition 2002-2003 s'est déroulée sur un an en cinq vagues. Chaque vague s'est déroulée en trois visites de l'enquêteur. L'enquête est organisée de telle sorte que les adultes concernés soient présents à chaque visite puisque le questionnement de chaque adulte est strictement individuel. Entre les visites, les ménages remplissent le carnet de soins et conservent les emballages des médicaments achetés et les ordonnances.

Structure de l'échantillon observé et obtenu après pondération (en %) en Picardie

	Brut	Pondéré
Sexe		
Femmes	53,5	53,8
Hommes	46,5	46,2
Âge		
De 55 à 64 ans	41,5	40
De 65 à 74 ans	34,1	33,7
75 ans et plus	24,4	26,3
Type de commune de résidence		
Pôle urbain	30,2	31,5
Couronne périurbaine	21,7	20,7
Communes multi polarisées	14,7	15,1
Espace rural	33,4	32,7

Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

Exploitation ORS Picardie

L'enquête offre la possibilité, unique dans l'état actuel des données disponibles sur la santé, de croiser à partir d'une même source de nombreuses caractéristiques sociologiques, démographiques et économiques des individus (et des ménages) avec leur état de santé – morbidité déclarée et indicateurs de santé – et leur consommation de soins ou de prévention. Dans sa nouvelle version, l'enquête 2002-2003 comprend la réalisation de cinq extensions régionales en Champagne - Ardenne, Île-de-France, Nord – Pas-de-Calais, Picardie et Provence - Alpes - Côte d'Azur. Au total, près de 41 000 personnes ont répondu à l'enquête, dont 2 719 en Picardie.

Le volet « Déficiences et Incapacités » a été abordé en troisième visite. Ainsi, les résultats présentés concernent la population redressée des 55 ans et plus ayant été complètement enquêtée, soit un échantillon de 557 personnes dont la structure est présentée ci-contre.

¹ Les personnes vivant de façon autonome dans un logement indépendant.

² Nombre de nouveaux cas d'une maladie donnée ou nombre de personnes atteintes de cette maladie dans une population pendant une période déterminée.

³ Nombre de cas d'une maladie donnée ou nombre de personnes atteintes de cette maladie, existant dans une population à un moment donné, sans distinction entre les nouveaux et les anciens cas.

À RETENIR :

- ➔ Plus de huit Picards de 55 ans et plus sur dix sont touchés par des problèmes de vue. Ces problèmes sont très souvent compensés : sur dix personnes gênées, neuf compensent leurs difficultés en utilisant un appareillage spécifique tels des lunettes, des lentilles, une loupe...
- ➔ Les déficiences auditives concernent davantage les hommes. Trois hommes de 55 ans et plus sur dix ont déclaré ce type de difficultés contre moins de deux femmes sur dix. Des problèmes auditifs très rarement compensés en raison de l'absence de recours à un appareillage spécifique : huit hommes et sept femmes en difficulté sur dix ne possèdent pas d'appareil ou de prothèse auditive.
- ➔ Des problèmes physiques non compensés sont déclarés par quatre Picards de 55 ans et plus sur dix. Les Picardes sont plus fréquemment concernées par ce type de difficultés. 42 % d'entre elles ont déclaré des limitations physiques non compensées contre 29 % des Picards.
- ➔ Les limitations physiques non compensées peuvent mener à une perte d'autonomie, avec un risque d'autant plus important que ces limitations sont accompagnées de problèmes de vue ou d'audition. Ainsi, plus de 6 % des Picards interrogés ont déclaré rencontrer des difficultés pour réaliser des activités élémentaires de la vie quotidienne comme se nourrir, se laver, s'habiller, aller aux toilettes se lever du lit et se coucher.
- ➔ 23 % des Picards considèrent avoir un handicap et 8 % ont déclaré avoir une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une invalidité. Parmi les personnes en restriction d'activité de soins personnels, huit sur dix ressentent cette restriction comme un handicap mais seule une sur deux a une reconnaissance officielle.

L'enquête décennale santé est financée en Picardie par la DRASS de Picardie, le Conseil régional de Picardie, la CRAM Nord - Pas-de-Calais et l'URCAM de Picardie.

Le recueil a été réalisé par l'INSEE.

Ce document a été imprimé à 500 exemplaires en novembre 2005 par l'ORS Picardie. N° ISBN : 2-909195-31-7

Il a été rédigé par Olivier Zielinski (ORS Picardie), Sylvie Montout (DRASS Picardie), et mis en page par Sylvie Bonin (ORS Picardie).

Observatoire régional de santé de Picardie

Siège social Faculté de médecine 3, rue des Louvels F-80036 Amiens cedex 1
Antenne de l'Aisne 116, rue Léon Nanquette F-02000 Laon

Tél : 03 22 82 77 24 Télécopie : 03 22 82 77 41 E-mail : ors@sa.u-picardie.fr
Tél : 03 23 79 08 55 Télécopie : 03 23 79 08 55 http://www.ors.u-picardie.fr

Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Picardie

52, rue Daire F-80037 Amiens cedex 1 Tél : 03 22 82 30 00 Télécopie : 03 22 82 30 01